

Du 8 juin
au 22 juin
2022



I'M IN!

Plan
d'actionnariat
salarié 2022

L'OFFRE EN BREF

TOUT COMPRENDRE SUR LE PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

L'Oréal vous propose une nouvelle fois de vous associer au développement du Groupe en devenant actionnaire, via le Fonds Commun de Placement Entreprise « L'Oréal Employee Share Plan ».

Le Fonds Commun de Placement d'Entreprise « L'Oréal Employee Share Plan » est un fonds de placement réservé aux salariés du Groupe qui souhaitent investir en actions L'Oréal.

En participant à ce nouveau Plan d'Actionnariat Salarié, vous avez la possibilité d'acheter des actions L'Oréal à des conditions préférentielles.

Une décote
de 20 %

sur le prix
de référence*
de l'action.

allant jusqu'à
4 actions offertes
par L'Oréal en
fonction de votre
investissement.

Un
abondement

Des facilités
de paiements



**À NOTER AVANT
D'INVESTIR**

**À L'ISSUE DE VOTRE PARTICIPATION
AU PLAN, VOUS SEREZ ACTIONNAIRE
DE L'ORÉAL**

À ce titre, vous bénéficierez des dividendes éventuels versés chaque année et qui seront réinvestis dans le FCPE. Ces dividendes seront majorés de 10 % après deux années civiles pleines de détention de vos actions, soit en 2025.

Comme pour tout actionnaire, votre investissement suivra l'évolution du cours de l'action L'Oréal à la hausse comme à la baisse. Il comporte donc un risque de perte en capital.



**VOTRE INVESTISSEMENT EST BLOQUÉ
5 ANS**

Votre investissement est bloqué jusqu'au 26 juillet 2027, sauf cas de déblocage anticipé.

*Le prix de référence est la moyenne des cours d'ouverture de l'action L'Oréal en bourse relevés entre le 6 mai et le 2 juin 2022 et sera fixé le 3 juin 2022.

LA RÈGLE D'ABONDEMENT

Dans le cadre du plan d'actionnariat salarié, l'abondement sera versé selon la grille ci-dessous :

Si vous achetez en 2022	+	L'Oréal vous offre en 2027 au titre de l'abondement un nombre d'actions égal à	=	Montant total de votre investissement en 2027
1		1		2 actions
2		1		3 actions
3		2		5 actions
4		2		6 actions
5		2		7 actions
6		2		8 actions
7		3		10 actions
8		3		11 actions
9		3		12 actions
10		4		14 actions
11 actions et au-delà ¹		4		15 actions et au-delà

Au-delà de 10 actions souscrites, l'abondement reste plafonné à 4 actions.

EXEMPLE

Prenons l'hypothèse d'un prix de référence de l'action L'Oréal à 350 €. Le prix d'acquisition d'une action serait pour vous de 280 € (soit 350 € moins la décote de 20 %).

Vous souhaitez acheter 3 actions

En 2022, vous payez 3 actions au prix décoté, soit 840 € (3 x 280 €)



En 2027, L'Oréal vous offre 2 actions

La valeur de votre investissement en 2027 est de 1 750 € (5 x 350 €, prix de référence)
Si le prix de l'action L'Oréal est de 350 € en 2027.



Dans cet exemple, vous réaliseriez une plus-value de

910 €²

¹ Le nombre d'actions que vous pouvez acheter est limité à 50 actions (hors cas de sursouscription).
² Hors impôts et hors dividendes éventuels.

LES ÉTAPES DE LA SOUSCRIPTION

1

CONNECTEZ-VOUS SUR
WWW.INVEST.LOREAL.COM

2

CLIQUEZ SUR LE BOUTON
« SOUSCRIRE »

3

IDENTIFIEZ-VOUS GRÂCE À
VOS IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

4

FAITES VOS CHOIX EN COMPLÉTANT
L'ÉCRAN DE SOUSCRIPTION

5

N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER
VOTRE SOUSCRIPTION



QUI PEUT SOUSCRIRE ?

- Tous les salariés ayant 24 mois d'ancienneté, consécutifs ou non, dans une société du Groupe L'Oréal adhérente au Plan International d'Actionnariat Salarié (PIAS), entre le 1er janvier 2021 et le 22 juin 2022 et étant toujours présent le dernier jour de la période de souscription, à savoir le 22 juin 2022.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA SOUSCRIPTION ?

- Vos actions dans le fonds sont bloquées pendant 5 ans, vous ne pourrez donc pas les vendre avant la fin de la période de blocage. Néanmoins, certains cas de déblocages anticipés sont prévus tels que mentionnés dans le document « Supplément Local ».
- Les actions offertes au titre de l'abondement, vous seront livrées à la fin de la période de blocage, aux alentours du 26 juillet 2027. Ces actions gratuites vous seront livrées sous réserve que vous soyez salarié du Groupe L'Oréal à cette date (sauf exceptions mentionnées dans le « Règlement PAGA »).

Minimum de souscription

1 action L'Oréal

Maximum de souscription

50 actions L'Oréal³ dans
la limite de 25 % de votre rémunération
annuelle brute 2022.

³ Ce montant peut être réduit en cas de sursouscription.

Les frais de tenue de compte sont pris
en charge par L'Oréal.



CONNECTEZ-VOUS SUR www.invest.loreal.com

- Pour en savoir plus sur l'offre
- Pour faire des simulations d'investissement
- Pour souscrire du 8 au 22 juin 2022

EN DE VARIM!

JAG SÄGER JA!

JA TAKK!

I'M IN!

ES SAKU JÄ!

私も参加します!

EU SPUN D

저도 함께 합니다

Я ГОВОРЮ «ДА»!

ICH BIN DABEI!

IO DICO SÌ!

ฉันตอบตกลง!

NASEMA NDIYO!

Я КАЖУ ТАК!

Je participe !

L'ORÉAL

WWW.INVEST.LOREAL.COM

EU DIGO SIM!